



CFPPA



BASE QUALIFIANTE EN AGRICULTURE Niveau VI **Formation d'ouvrier agricole**



PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

- ⊙ Demandeurs d'emploi jeunes et adultes
- ⊙ Niveau d'entrée : niveau VI (illettrisme, analphabétisme)
- ⊙ Accès à la formation après étude des demandes individuelles

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⊙ Posséder les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour comprendre et mettre en pratique les savoir faire professionnels
- ⊙ Exécuter les gestes professionnels requis pour chacune des tâches spécifiques de l'arboriculture et de la viticulture : taille, plantation, récolte, entretien
- ⊙ Transférer les savoirs et savoir faire acquis en formation pour intégrer le monde du travail
- ⊙ Répondre aux besoins en main d'oeuvre des stations arboricoles et exploitations viticoles des territoires : Costières, de la Petite Camargue, vallée du Rhône gardoise
- ⊙ Sécuriser le parcours professionnel des stagiaires en développant la polycompétence viticulture arboriculture maraîchage machinisme
- ⊙ Permettre la transition professionnelle entre emploi saisonnier et emploi permanent

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCÈS A LA FORMATION

Dispositif de formation en entrées et sorties permanentes

- ⊙ Être sorti de formation initiale depuis moins de 6 mois
- ⊙ Contacter préalablement et faire valider son projet par l'un des prescripteurs habilités par la Région : Mission Locale, Pôle Emploi, CIDFF, Cap Emploi, APEC, Conseiller d'insertion des Conseils Généraux
- ⊙ Ne pas avoir effectué une formation pré-qualifiante ou qualifiante (PRQ/ERI) dans les 12 mois qui précèdent l'entrée en formation
- ⊙ Ne pas avoir suivi plus de 2 formations qualifiantes dans les 3 ans
- ⊙ Disposer des capacités physiques pour effectuer les travaux agricoles

RECRUTEMENT : Tests d'entrée et de positionnement et entretien individuel mesurant la motivation du futur stagiaire et vérifiant les pré-requis et l'éligibilité à la formation continue professionnelle. Places limitées à 15 personnes. Informations collectives prévues en décembre (session de janvier) et juin (session de septembre). Prévoir la journée, se présenter avec un CV, la fiche de prescription, les papiers d'identité et un stylo bille.

RÉMUNÉRATION : Vous pouvez bénéficier d'une rémunération Région ou Pôle Emploi, suivant la législation et votre situation personnelle. Votre statut sera stagiaire de la formation professionnelle.

ORGANISATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION :

De niveau V, la formation se compose de modules. Chaque module est validé par un formateur et un professionnel. Des stages en entreprise sont prévus tout au long de la formation. Les modules proposés permettent à chaque stagiaire d'acquérir un éventail de techniques professionnelles validées par :

- ⊙ Une attestation de formation
- ⊙ Le Certificat de Qualification

LYCÉE AGRICOLE
Marie DURAND
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD
Voie Initiale
Apprentissage

CFPPA du GARD
Voie Professionnelle
Continue

Domaine de Donadille
Exploitation agricole
à vocation pédagogique



PROGRAMME DE LA FORMATION

ADULTES

Arboriculture :

- ⊙ Conduite du verger, cueillette, conditionnement..... 52 h
- ⊙ Taille des arbres fruitiers..... 78 h

Viticulture :

- ⊙ Plantation..... 14 h
- ⊙ Taille de formation, taille de production..... 63 h
- ⊙ Travaux en vert..... 28 h

Maraichage

- ⊙ Mise en place des cultures..... 27 h
- ⊙ Entretien et suivi..... 27 h
- ⊙ Récolte..... 27 h

Machinisme agricole :

- ⊙ Conduite et entretien du matériel agricole..... 54 h
- ⊙ Utilisation des pulvérisateurs..... 14 h

Sécurité :

- ⊙ Formation SST - Sauveteur Secouriste du travail..... 14 h

Protection phytosanitaire :

- ⊙ Lutte contre les principaux ravageurs, maladies et adventices..... 14 h
- ⊙ Formation préparant au Certificat individuel dit «Certiphyto»..... 14 h

Divers :

- ⊙ Renforcement des connaissances de base..... Variable
- ⊙ Sensibilisation à l'Agriculture Biologique..... 07 h
- ⊙ Sensibilisation au Développement Durable..... 07 h

Stage en entreprise : mise en situation professionnelle..... Variable

DURÉE DE LA FORMATION

2 sessions de formation alternées avec des semaines en entreprise de janvier à juin et de septembre à décembre sur 2 lieux de formations :

- ⊙ Sessions sur Bagnols sur Cèze
- ⊙ Sessions sur Vauvert

FORMATION «A LA CARTE»

ENTRÉES ET SORTIES PERMANENTES INDIVIDUALISÉES

